

Portant proclamation des résultats du renouvellement de trois sièges (trois représentants et représentantes titulaires et trois représentants et représentantes suppléants) au Conseil de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Créteil

Scrutin du 26 janvier 2017

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
(dénomination d'usage de l'Université Paris 12 - Val de Marne),

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans leur rédaction issue des modifications approuvées par délibération en date du 27 novembre 2015 ;

Vu les statuts de l'Etablissement supérieur du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Créteil en date du 11 juillet 2014 ;

Vu l'arrêté n°2016-101 portant modalités d'organisation des opérations électorales en vue du renouvellement partiel de trois sièges (trois représentants titulaires et trois représentants suppléants) au sein du collège dit "des usagers" au Conseil de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Créteil en date du 19 décembre 2016 ;

Vu les procès verbaux de dépouillement des urnes en date du 26 janvier 2017 ;

CONSIDERANT

	Inscrits	émargements	Votants	Blancs ou nuls	Exprimés	LISTE : "FNEC-FP"	LISTE : "SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNUipp-FSU et UNEF pour une formation équilibrée, adaptée à nos besoins I"	LISTE : "UNSA Education"
Total	5091	319	319	2	317	97	201	19

Blancs ou nuls 2
Exprimés 317
Nombre de sièges 3
Quotient électoral 105,666667

Répartition des sièges	1er calcul			2ème calcul		
	Nb voix obtenues	Quotient électoral	Calcul Sièges	sièges obtenus	Reste	Total sièges obtenus
LISTE : "FNEC-FP"	97	105,6666667	0,917981073	0	97	1
LISTE : "SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNUipp-FSU et UNEF pour une formation équilibrée, adaptée à nos besoins I"	201	105,6666667	1,902208202	1	95,33333333	2
LISTE : "UNSA Education"	19	105,6666667	0,179810726	0	0	0

Article 1er : Sont proclamés élus :

Titulaires

Suppléants

	Titulaires	Suppléants
LISTE : "FNEC-FP"	1. Jawad TAYBI	1. Sandra HERNANDEZ-VALLEJO
LISTE : "SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNUipp-FSU et UNEF pour une formation équilibrée, adaptée à nos besoins I"	1. Marie-Andrée FIBAQUE 2. Coralie LARCHE	1. Gabriel HOLARD-SAUVY 2. Stéphane VASSEUR

Article 2 : La Directrice et la Responsable administrative de l'ESPE sont chargées, chacune pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 27 janvier 2017

Le Président de
l'Université

Olivier MONTAGNE

